

ns, sous le com-  
es succès sont ob-  
qui arment leurs  
et de leurs murs  
s libres.  
s réuni à Pétion  
couquets et tenait  
at de blocus. Les  
ce formèrent une  
claves, qu'on ap-  
és par leurs mai-  
serriers firent la  
avec une ardeur  
s inouïes aggra-  
sent les vengean-

ulâtres appellent  
vés. Des bandes  
dans leur camp  
tit nègre nommé

noirs révoltés du  
ir la campagne,  
is, sans que rien  
ments de l'as-  
ie au Cap. Les  
de France pour  
u 24 septembre,  
t-Léger venaient  
qués, ils virerent  
teurs de la mé-  
ent informés de  
colonie, et ne  
ter leur désap-  
nglantes exer-  
p. Deux roues  
nient en perman-  
t en fonction.  
un décret qui  
t qui accordait  
us les hommes  
me à une con-  
is et Biassou.  
ires devinrent  
ionale : elle  
avec eux, et,  
udit l'arrêté

, l'assemblée,  
néne de con-  
uelles MM. les  
auraient pu  
opagées dans

, qu'il sera

nommé trois commissaires chargés de déterminer l'opinion de l'assemblée sur les pouvoirs de MM. les commissaires civils; les motifs sur lesquels cette opinion est fondée, les cas dans lesquels MM. les commissaires nationaux se sont cartés de leurs pouvoirs, et les dangers qui résultent de ces écarts pour le salut et le bonheur de la colonie. »

Les commissaires répondirent fièrement qu'ils ne devaient compte de leurs pouvoirs qu'à ceux qui les leur avaient commis, c'est-à-dire à l'assemblée nationale et au roi.

L'assemblée coloniale, loin de céder, déclara un nouveau manifeste plus violent que le premier, dans lequel elle détenait « que les commissaires nationaux étaient absolument sans caractère connu, sans fonction pour s'imposer, directement ou indirectement, sans aucune résolution de l'assemblée, notamment dans les actes relatifs à l'état des esclaves et à la condition politique des hommes de couleur. »

Ces maladroites contestations, en même temps qu'elles compromettaient la cause des blancs, assuraient aux commissaires l'appui des insurgés de toutes couleurs. Saint-Léger, qui s'était rendu au Port-au-Prince, obtint quelques concessions des mulâtres qui bloquaient et affamaient la ville; et tous les chefs militaires de l'ouest renouvelèrent l'ancien concordat de la Croix-des-Bouquets. Les autorités du Port-au-Prince refusèrent seules d'y accéder; la coupe de ligne sécouonna les ordres de Saint-Léger, et l'assemblée provinciale de l'ouest, réunie dans cette ville, poussa un délire jusqu'à prononcer la déportation du commissaire civil. Saint-Léger, ne comprenant rien aux aberrations des esprits exaltés, quitta le Port au Prince, et se retira à Léogane, escorté d'une centaine d'hommes de couleur, ses troupes régulières s'étant refusées à le suivre (1).

A son départ, les passions ne se contentent plus; il fut résolu de faire lever le blocus. En conséquence, toute la garnison qui se trouvait dans la place fut dirigée sur la Croix-des-Bouquets. Elle formait un corps de deux mille hommes,

dont deux tiers de gardes nationaux et un tiers des régiments de Normandie et d'Artois. On y avait joint de plus la compagnie des Africains. Les blancs des plaines, quoiqu'ils vécussent en paix auprès des mulâtres, crurent devoir se réunir aux assaillants. Ils formèrent un corps de cavalerie sous le nom de dragons.

L'armée des blancs trouva la Croix-des-Bouquets évacuée, et s'y installa paisiblement. Mais, quelques jours après, le 28 mars 1793, les mulâtres, rejoints par Hyacinthe à la tête de ses nègres, firent une attaque générale. Les nègres, qui n'étaient armés que de serpes et de bâtons, se précipitèrent avec tant de fureur sur la garde nationale, que sans le secours des Africains elle eût été mise en déroute. De leur côté, les mulâtres, acharnés contre les canonniers du Port-au-Prince, les poussaient avec une vigueur héroïque : ils étaient secondés par les noirs qui combattaient sous la bouche des canons qui les foudroyaient. Quelques-uns, dans leur ardeur naïve, enfonçaient leurs bras dans les canons, en criant à leurs camarades : *Veni, veni, moi tiens ben li*, et leurs membres s'envisaient en éclats sanglants. Le chef Hyacinthe passait au milieu des balles, à portée de pistolet, tenant à sa main un petit fouet en crin, qu'il agitait avec rapidité, en criant aux noirs : *En avant ! en avant ! c'est d'au, c'est d'au* (c'est de l'eau) qui sort des canons ; pas gagner peur. Les noirs le suivaient avec enthousiasme ; ils le croyaient invulnérable (1).

Au plus fort de la mêlée, les insurgés faisaient une distinction entre les blancs de la ville et ceux de la plaine. Les nègres s'écriaient : *Tuez tous blancs du Port-au-Prince, sauvez blancs de la plaine* (2). Les gardes nationaux, voyant que tous les coups se dirigeaient de préférence contre eux, prirent le parti de la retraite, et entraînèrent à leur suite les troupes de ligne : tous ensemble gagnèrent le Port-au-Prince.

Dès lors, Hyacinthe avec ses nègres se trouva le maître de la plaine ; cependant aucune habitation ne fut attaquée, pas un blanc ne fut maltraité, pas une

(1) Placide Justin.

(2) Malenfant. (3) Id.